

QUÉBEC

Une ville pour
Moi

Bienvenue à Québec

Québec est une ville dynamique, prospère et sécuritaire. C'est aussi une ville chaleureuse et accueillante, offrant l'une des meilleures qualités de vie en Amérique du Nord.

Elle est composée de six arrondissements :

- Beauport
- Charlesbourg
- La Cité-Limoilou
- La Haute-Saint-Charles
- Les Rivières
- Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

La Ville de Québec s'est dotée d'un énoncé de positionnement : **l'accent d'Amérique**.

Ce dernier exprime ce qui fait notre singularité, historique et contemporaine, et vise à projeter une image attrayante de la ville.

l'accent
d'Amérique

VILLE DE
QUÉBEC

La Haute-Saint-Charles

C'est le plus grand des six arrondissements. On y trouve notamment les quartiers Lac-Saint-Charles, Loretteville, Saint-Émile, Val-Bélair et Neufchâtel-Ouest. Il y a beaucoup d'espaces verts : 58 parcs, le mont Bélair ainsi que la rivière et le lac Saint-Charles.

Bureau d'arrondissement :

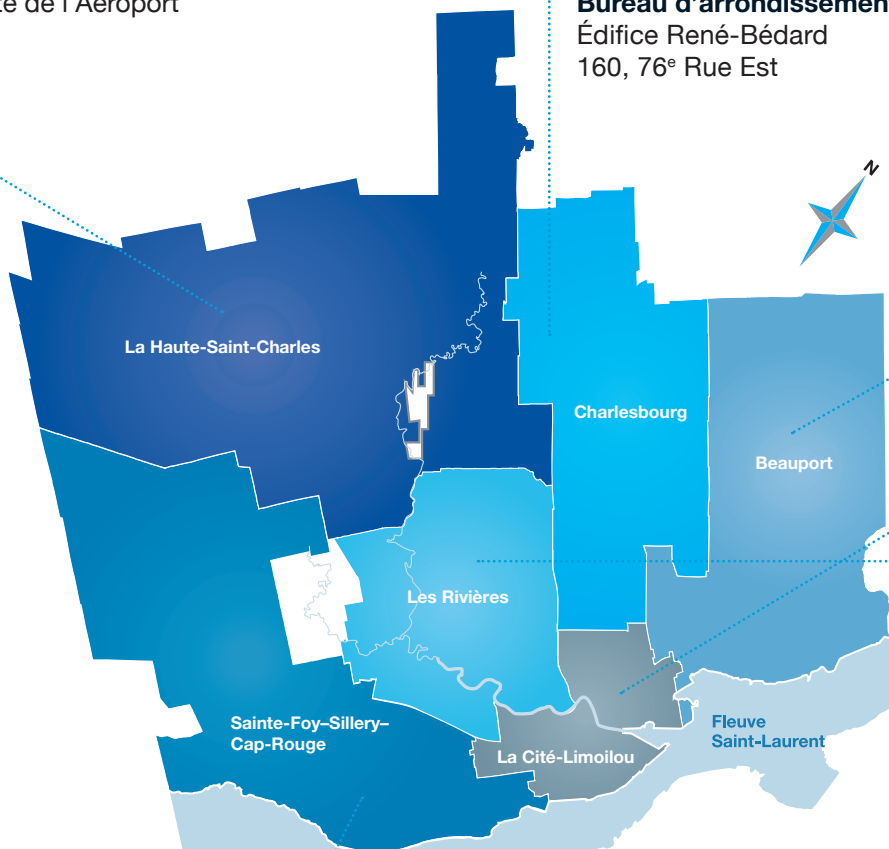
3490, route de l'Aéroport

Charlesbourg

Cet ancien territoire agricole est devenu une banlieue moderne reconnue pour sa qualité de vie. Près de 60 % du territoire est encore agricole ou boisé, il y a donc beaucoup d'espaces verts pour faire des activités de plein air. Le quartier du Trait-Carré est le cœur historique de l'arrondissement, qui comprend aussi le quartier Notre-Dame-des-Laurentides.

Bureau d'arrondissement :

Édifice René-Bédard
160, 76^e Rue Est



Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Cet arrondissement possède un littoral de 15 km avec plusieurs accès publics au fleuve Saint-Laurent. On y trouve des quartiers résidentiels, ainsi que des hôpitaux, université, cégeps, centres commerciaux, immeubles à bureaux, etc.

Bureau d'arrondissement :

Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église

Pour joindre les bureaux d'arrondissement et les services municipaux non urgents

- Un seul numéro : **311**
- Une seule adresse courriel : 311@ville.quebec.qc.ca

Le site Internet de la Ville de Québec

Le site Internet de la Ville de Québec contient toute l'information destinée aux citoyens, aux touristes et aux gens d'affaires. N'hésitez pas à le consulter. Vous pouvez vous abonner à certains services pour être tenu informé des nouveautés, des opérations de déneigement, des travaux routiers, de la période d'inscription aux loisirs, etc.

Voici quelques sections du site :

- La section **Immigrants** est disponible en français, anglais et espagnol.
www.ville.quebec.qc.ca/immigrants
- La section **Loisirs et sports** présente les activités et les cours offerts dans chacun des arrondissements. On y parle aussi des installations sportives comme les piscines, terrains de soccer, patinoires, pistes cyclables, etc..
www.ville.quebec.qc.ca/loisirs
- La section **Emplois et stages** propose des emplois permanents, temporaires et occasionnels, des emplois d'été, des emplois dans le secteur aquatique (sauveteurs, moniteurs en sécurité aquatique, etc.) à la Ville de Québec. Il y a aussi des offres de stages, dont celles du **Programme de stages pour personnes issues de l'immigration**.
www.ville.quebec.qc.ca/emplois
- La section **Programmes et subventions** présente les mesures de soutien financier offertes par la Ville de Québec dans différents secteurs.
www.ville.quebec.qc.ca/programmes_subventions
- La section **Réglementation et permis** donne toute l'information sur le déneigement, l'utilisation de l'eau, les fausses alarmes, les nuisances, la prévention des incendies, etc. On peut aussi accéder au **Portail des règlements de la Ville de Québec** qui contient tous les règlements adoptés depuis 2002.
www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/reglements_permis



Beauport

Cet arrondissement est délimité par les montagnes des Laurentides au nord et par le fleuve Saint-Laurent au sud. On y trouve un arrondissement historique ainsi que des joyaux naturels comme la baie de Beauport et la chute Montmorency.

Bureau d'arrondissement :

Édifice Louis-Juchereau
10, rue Hugues-Pommier

La Cité-Limoilou

Cet arrondissement est le plus peuplé de la ville. Il est divisé en 9 quartiers : Saint-Sacrement, Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets. C'est dans cet arrondissement que se trouvent le Parlement, le port et le Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Bureau d'arrondissement :

Édifice Joseph-Ernest-Grégoire
399, rue Saint-Joseph Est

Les Rivières

Situé en plein cœur de Québec, cet arrondissement comprend entre autres les quartiers Duberger-Les Saules, Neufchâtel-Est, Lebourgneuf et Vanier. On y trouve le plus grand parc vert de la capitale, le parc Chauveau, traversé par la rivière Saint-Charles.

Bureau d'arrondissement :

330, rue Chabot

Les bureaux d'arrondissement

Dans chaque arrondissement de Québec, il y a un bureau d'arrondissement où vous pouvez, entre autres :

- Recevoir de l'information sur les services municipaux
- Vous inscrire à certaines activités organisées par la Ville
- Obtenir des vignettes de stationnement
- Faire authentifier des documents
- Vous procurer un permis (de rénovation, de construction, de lotissement, de déneigement ou autres)
- Formuler un commentaire ou une plainte
- Payer vos impôts fonciers (taxes municipales) et vos droits de mutation (taxe de bienvenue)

POUR COMMUNIQUER AVEC LA VILLE



Heures d'ouverture des bureaux d'arrondissement

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
(pour dépôt de documents
ou renseignements généraux)

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h

La section **Nous joindre** du site Internet de la Ville présente toutes les façons d'entrer en communication avec la Ville, ainsi que les services en ligne :

www.ville.quebec.qc.ca/311

L'hôtel de ville

L'hôtel de ville est situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. C'est dans ce bâtiment que se trouve le bureau du maire de Québec et que se tiennent les séances du conseil municipal.

Les séances ordinaires du conseil municipal ont généralement lieu à 17 h les premiers et troisièmes lundis de chaque mois. Elles sont publiques : vous pouvez donc y assister. Elles sont télédiffusées en direct sur la chaîne de télévision MATv, à 17 h, et en rediffusion à 23 h. Vous pouvez aussi les visionner sur le site Internet de la Ville. Les dates, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances sont disponibles au

www.ville.quebec.qc.ca/viedemocratique

Adresse :

2, rue des Jardins

La vie démocratique

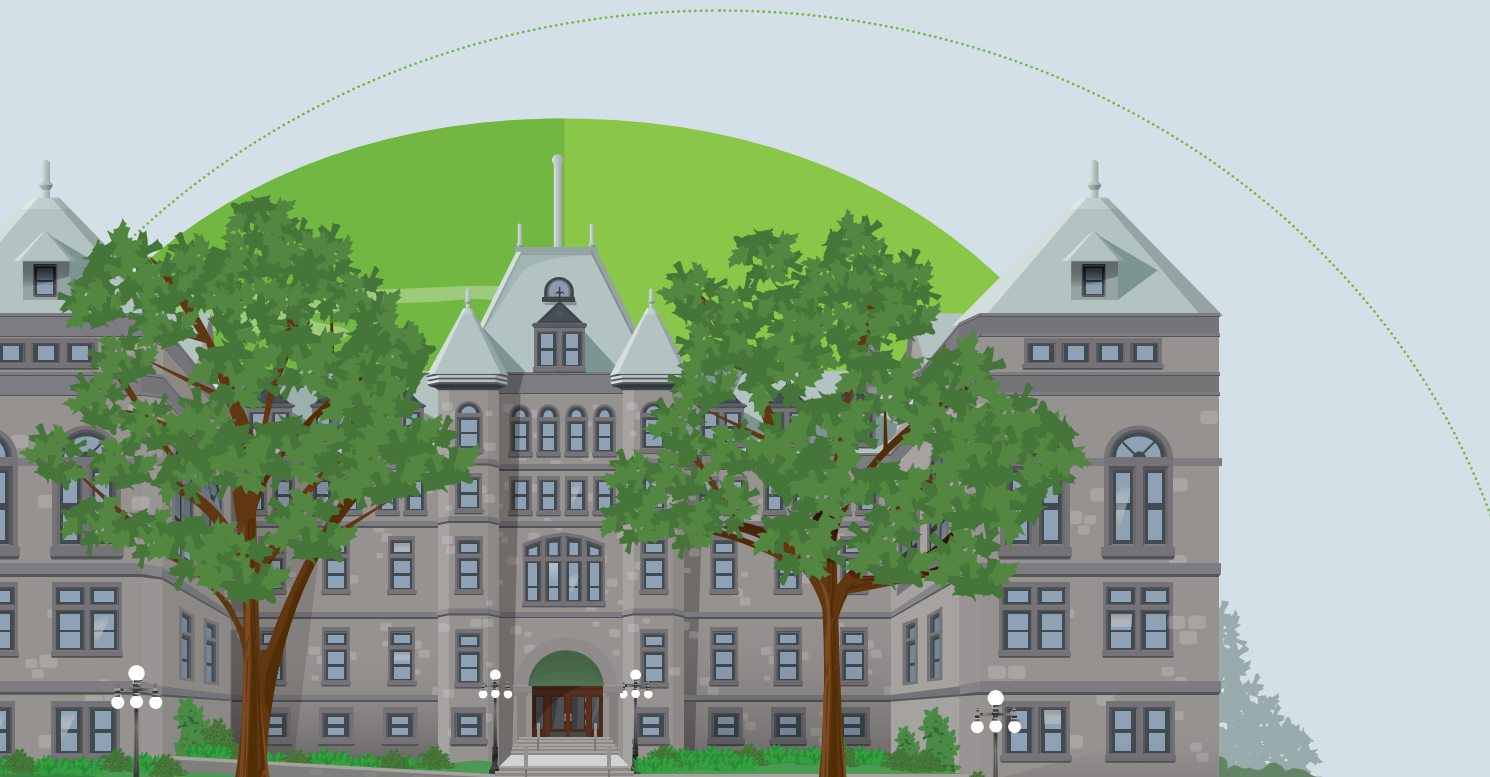
Le conseil municipal est composé du maire et de 21 conseillers municipaux, tous élus. Les élections ont lieu tous les quatre ans. Pour pouvoir voter, il faut être citoyen canadien, mais tout le monde peut participer à la vie démocratique en partageant son point de vue, en assistant aux réunions publiques, en s'engageant dans son milieu, en faisant du bénévolat, etc.

En plus du conseil municipal, il existe des conseils d'arrondissement.

Vous pouvez aussi vous engager au sein des conseils de quartier.

Renseignements :

www.ville.quebec.qc.ca/apropos





Information générale

- La ville de Québec est la capitale de la province de Québec. C'est la 2^e plus grande municipalité de la province en nombre d'habitants (environ 520 000), après Montréal. Québec est située au bord du fleuve Saint-Laurent.
- Québec est dans le fuseau horaire UTC-05:00. Chaque année, le 2^e dimanche de mars, le Québec s'ajuste à l'heure avancée de l'Est (H.A.E.). Les horloges sont alors avancées d'une heure. Le 1^{er} dimanche de novembre, le Québec revient à l'heure normale de l'Est (H.N.E.). Les horloges sont alors reculées d'une heure.
- Au Québec, le courant électrique est de 110 volts, 60 cycles. Un adaptateur est nécessaire pour les appareils électriques conçus pour un autre type de courant, comme les 220 volts utilisés en Europe.
- La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) est de 5 % et s'applique à la plupart des biens et services au Canada. La taxe de vente du Québec (TVQ) est de 9,975 % et s'applique sur le prix de vente excluant la taxe fédérale de la plupart des biens et services achetés au Québec. Donc, dans la majorité des cas, attendez-vous à payer environ 15 % plus cher que le prix indiqué.
- Dans les cafés et les restaurants, les pourboires ne sont pas compris dans l'addition (sauf indication contraire). On laisse d'habitude un pourboire correspondant à 15 % du total avant taxes. Les pourboires aux chauffeurs de taxi, coiffeurs, esthéticiennes, etc. sont à la discrétion des clients.
- Les adresses sont paires d'un côté de la rue et impaires de l'autre. La numérotation est croissante et, pour qu'elle se suive des deux côtés, certains numéros ne sont pas attribués.